

La prévention et la gestion des impayés en EHPAD

Contexte

La qualité de la procédure de recouvrement des créances en EHPAD constitue un impératif dans un contexte budgétaire tendu et contraint. Cette problématique est renforcée par la diversité des profils des résidents impactant les modalités de règlement des frais de séjour. Face à la multiplication des impayés et la fragilité des budgets, il est essentiel de sécuriser le recouvrement en EHPAD.

Objectifs

- Permettre aux gestionnaires d'EHPAD de sécuriser et optimiser leurs pratiques de recouvrement des frais de séjour ;
- Optimiser le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement pour sécuriser le recouvrement ;
- Appréhender la vérification des ressources et la question du cautionnement solidaire ;
- Maîtriser la question de l'obligation alimentaire et les modalités de sa mise en œuvre ;
- La place de l'aide sociale, les conséquences de sa mise en œuvre ou de son refus
- Prévenir et connaître les possibilités de recours en cas d'impayés ;
- Connaître le rôle du comptable public dans le recouvrement ;
- Organiser le suivi des impayés en interne ;
- Sécuriser la rupture du contrat de séjour en cas d'impayés ;
- Appréhender la question de la protection juridique des résidents en lien avec le recouvrement.

Public

Directrices et directeurs d'EHPAD autonome ou rattaché à un Centre Hospitalier, personnels en charge de la facturation et du recouvrement.

Exercice

2019

Code de formation

AFR20

Nature

AFR

Organisé par

FOISSY

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 16 mai au 17 mai 2019

Date limite d'inscription : 16 mars 2019

Ramonville St Agne 31520